



Nos dents sont très belles, naturelles, garanties. INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMERICAIN (incorporé), 162 rue Saint-Denis, Montréal.

GANTS PERRIN

Le GANT PERRIN est un complément indispensable à votre nouvelle toilette, Gants chevreau en toutes longueurs. Spécialités de GANTS PERRIN au

PARIS KID GLOVE STORE

431, RUE STE-CATHERINE OUEST

PHONE UP 1068

Théâtre National

M. P. CAZENEUVE, directeur

Coin des rues Ste-Catherine et Beaudry

Tel. Bell Est 173 Marchands 520

SEMAINE DU 24 AOUT

LA BÊTE FEROCE

Les jours de fête, matinées, mêmes prix qu'aux soirées.

"DIOZO"

Le merveilleux désinfectant proprement mis en petites boîtes magnifiques d'aluminium, qui contient une matière antiseptique, connu pour être le désinfectant et le destructeur de mauvaises odeurs le plus puissant sur terre, d'une odeur toujours agréable et détruisant les germes des maladies microbiennes, prévient la contagion, chasse les mites de votre garde robe, chasse les cancrelas, la vermine et les souris, etc., etc. Vendeuses et vendeurs demandés pour Montréal et toutes les autres villes du Canada. Echantillons envoyés sur réception de \$1.25. S'adresser à

N. PAQUETTE, Agent général,
1800 ONTARIO EST, MONTREAL

CONSULTATIONS GRATUITES GUERISONS PRODIGIEUSES SONT OBTENUES TOUS LES JOURS AVEC L'AIDE DES TRAITEMENTS DE

MADAME D. BEAUDIN, 10 ANNEES D'EXPERIENCE

Ces remèdes ne contiennent pas de poisons, et leur efficacité surprenante a été reconnue par un grand nombre de personnes qui ont eu l'avantage de suivre un traitement quelconque, spécialement maladies des femmes.

Nous nous faisons un devoir d'examiner scrupuleusement chaque cas qui nous est soumis avant d'administrer le traitement qui lui convient et nous voulons qu'il soit bien entendu que pour aucune considération nous n'entreprendons un malade si nous n'avons pas la certitude de le guérir. Voici une liste des maladies que nous traitons avec succès :

LA DYSPEPSIE, LA CONSTIPATION, LA FAIBLESSE DU SANG, LES CANCERS, LES TUMEURS, LE RETOUR DE L'AGE, LES MALADIES VENERIENNES, LES BOUTONS AU VISAGE, LA PARALYSIE, L'ECZEMA, LES HEMORROIDES, LE VER SOLITAIRE, LES VERS, L'ASTHME, LA BRONCHITE, LE DIABETE, LE CATARRHE, LA CONSOMPTION, LA COQUELUCHE, LE RHUMATISME, LE S MAUX DE REINS ET DE LA VESSIE, L'HYDROPIESIE, Etc., Etc., Etc.

MADAME D. BEAUDIN,

862, RUE CADIEUX,

Pres de l'Avenue Duluth.

MONTREAL

AVIS—Sur demande nous fournirons des certificats de personnes ayant été guéries radicalement par nos traitements.

FLEURS FRAICHES

Reçues tous les jours chez

ED. LAFOND

Le Fleuriste des Théâtres

409, Rue Ste-Catherine Est

Tout ouvrage exécuté à prix modérés. Tel. Bell Est 1949

LE PACIFIQUE CANADIEN

Les trains partent de Montréal DE LA GARE WINDSOR

BOSTON, LOWELL, a9.00 a.m., a7.45 p.m.
PORTLAND OLD ORCHARD b 9.00 a.m., a7.45 p.m.
TORONTO, CHICAGO, b9.05 a.m. a10.00 p.m.
OTTAWA, b8.35 a.m., a10.10 a.m., c8.55 a.m., b4.00 p.m., a9.50 p.m., a10.15 p.m.
SHERBROOKE, b8.30 a.m., (I) 1.25 p.m. b4.30 p.m. d7.25 p.m.
HALIFAX, ST. JOHN N. B., d7.25 p.m.
ST. PAUL, MINNEAPOLIS, a9.55 p.m.
WINNIPEG, VANCOUVER, a10.10 a.m. & 10.15 p.m.

DE LA GARE VIGER

QUEBEC, b8.55 a.m., a 2 p.m., a11.30 p.m.
TROIS-RIVIERES, a8.55 a.m., a 2.00 p.m., b5.50 p.m., a 11.30 p.m.
SHAWINIGAN FALLS, b2.00 p.m.
OTTAWA, b8.30 a.m., b6.10 p.m.
JOLIETTE, b8.20 a.m., 8.55 a.m., (I) 2.20 p.m., b5.00 p.m.
ST-GABRIEL, b8.55 a.m., (I) 2.20 p.m. b5.00 p.m.
STE-AGATHE, a8.45 a.m., 09.30 a.m., (I) 1.00 p.m., (I) 1.40 p.m. b4.00 p.m. 5.35 p.m.
NOMININGUE, R 8.45 a.m., c9.30 a.m., (I) 1.00 p.m. b4.00 p.m.
(a) Quotidien, (b) Quotidien, excepté les Dimanches,
(c) Dimanche seulement, (d) Quotidien excepté le samedi.
(I) Samedi seulement, (R) Lundi, mercredi et vendredi

A.-E. LALANDE, agent des passagers pour la ville
Bureau des billets de la ville, 129, rue St-Jacques, voisin du Bureau de Poste, Montréal

BILLETTS DE PASSAGE SUR STEAMERS

Synopsis des Règlements concernant les Homestead du Nord-Ouest Canadien

TOUTE section de nombre pair des terrains de la Puissance au Manitoba, ou des Provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26, non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

La demande d'entrée pour homestead doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou du sous-agent. Néanmoins, une entrée par procuration peut être faite dans certaines conditions par le père, mère, fils, fille, frère ou sœur du futur colon.

Le homesteader est obligé de remplir les conditions requises d'après l'un des systèmes ci-dessous :

(1) Une résidence de six mois ou moins et la culture de la terre chaque année, pendant trois ans.

(2) Si le même colon a feu et lieu sur la terre qu'il possède d'une étendue de pas moins de 80 acres dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence, pourront être remplies par le fait de résider sur le dit terrain. Un co-propriétaire en terrain ne sera pas tenu à cette formalité.

(3) Si le père — ou la mère si le père est décédé — de toute personne, qui est illégitime pour faire l'entrée d'un homestead d'après la teneur de cet acte, demeure sur une ferme d'une étendue de pas moins de 80 acres dans le voisinage du terrain entré pour la dite personne comme homestead, les conditions de cet acte quant au lieu de résidence, avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

(4) Le mot "voisinage" des deux précédents paragraphes, veut dire pas plus de neuf milles en ligne directe, exclusivement des largeurs allouées aux routes croissantes dans l'arpentage.

(5) Un propriétaire d'homestead, désireux de remplir ses devoirs de résident en concordance avec les articles ci-dessus, pendant qu'il habite avec des parents sur une ferme lui appartenant, devra notifier l'Agent du District de cette intention.

Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois, en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

W. W. CORRY,

Sous-ministre de l'Intérieur

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée

Pourquoi devient-on Tuberculeux ?

Parce qu'on ne tient pas compte d'un rhume de cerveau.

Parce qu'on néglige un rhume de poitrine.

Parce qu'on ne soigne pas une bronchite.

Parce qu'on ne sait pas préserver, aseptiser, antiseptiser ses voies respiratoires.

Parce qu'on ne connaît pas ou qu'on n'emploie pas les

CAPSULES CRESOBENE

Avec les CAPSULES CRESOBENE on empêche les rhumes de cerveau de tomber sur la poitrine. On calme la toux de la grippe ou de la bronchite, dont on cicatrise les lésions, terrains propices aux bacilles. On donne de la respiration aux Asthmatiques, aux emphysemateux. On préserve ses voies respiratoires de l'invasion microbienne en aseptisant l'arbre aérien jusque dans ses ramifications les plus intimes.

Les CAPSULES CRESOBENE possèdent une efficacité prodigieuse et opèrent des guérisons merveilleuses.

Que de temps gagné! Que d'ennuis supprimés! Que de catastrophes évitées! Par l'emploi de ce merveilleux produit.

En vente dans toutes les pharmacies. Prix 50c le flacon.

Dépôt général: Pharmacie Décarv, coin des rdes Sainte-Catherine et Saint-Denis, Montréal.

(No. 2)